

Saint-Marc-des-Carières, le 14 décembre 2020

Madame Fanny Guérin
Regroupement des maisons pour femmes
Victimes de violence conjugale

Courriel : fguerin@maisons-femmes.qc.ca

Objet: Municipalité alliée contre la violence conjugale

- Veuillez trouver inclus une copie de la résolution SM-263-12-20 en date du 8 décembre 2020.
- Veuillez trouver les documents ci-joints pour votre information :
- Accusons réception de votre communication en date du
- Pour de plus amples informations, veuillez me contacter.

Veillez accepter mes plus sincères salutations.



Marlène Gobeil, greffière-trés.-adj.
P.J.

Le 8 décembre 2020

Procès-verbal de la séance ordinaire des membres du Conseil de la Ville de Saint-Marc-des-Carières, tenue par visioconférence le 8 décembre 2020 à 20h à laquelle étaient présents madame Christina Perron et messieurs Sylvain Naud, Marc-André Trottier, Stéphane Savard, Yves Tourangeau et Francis Hamelin formant quorum sous la présidence de monsieur Maryon Leclerc, maire.

SM-263-12-20

**MUNICIPALITÉ ALLIÉE CONTRE LA VIOLENCE
CONJUGALE**


- ATTENDU** que la Charte des droits et libertés de la personne reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1);
- ATTENDU** que c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal;
- ATTENDU** que le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;
- ATTENDU** qu'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes;
- ATTENDU** que malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;
- ATTENDU** que lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence faite aux femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec;
- ATTENDU** que comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale;

EN CONSÉQUENCE;

**SUR LA PROPOSITION DE monsieur Sylvain Naud
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR TOUS LES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le Conseil proclame la ville de Saint-Marc-des-Carières « municipalité alliée contre la violence conjugale ».


Maryon Leclerc, maire
C.c. : livre des délibérations
P. 6293; 08-12-20

Copie certifiée conforme
ce 14 ième jour du mois de déc. 2020

Elyse Lachance
Directrice générale/greffière-trésorière
Ville de Saint-Marc-des-Carières